Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 30/04/2026
ID : 030-213001563-20260429-DEL_29_04_26_04-DE

VILLE DE MARGUERITTES

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
26

nombre de membres absents excusés représentés :
3

nombre de membres absents non représentés
0

date de la convocation :
23 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Céline ROSZCZKA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Aurélie VERCELLI, M. Denis CANTIER, Mme Martine REARD, Mme Liliane GUIRAUD, Mme Annie GERMIN, Mme Pascale MEYER, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Anne-Claude MARTEL, M. Benoît MOULIN, M. Renaud LEROI, M. Jonathan GRIMAUD, M. Yohan MESSABIER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Eric MICHEL, Mme Stéphanie REMOND, et M. Frédéric PONGE.

Membres absents excusés représentés : M. Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. MICHEL), Mme Lydie COMMOY (pouvoir à Mme REMOND) et Mme Aurélie SAN ISIDORO (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

N° 29-04-2026/04 – Affectation des résultats 2025

Rapporteur : M. Renaud LEROI

1. Aspects juridiques

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2311-5 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération n°2026/04-29/03 approuvant le compte financier unique 2025 ;

CONSIDERANT l'état des reports des dépenses et recettes d'investissement.

2. Eléments de contexte

Les règles de la comptabilité publique exigent de délibérer sur l'affectation du seul résultat de fonctionnement pour la commune, dès lors que le compte financier unique de l'exercice clos a été voté. Cette affectation doit au minimum couvrir les éventuels déficits de la section d'investissement. Le surplus peut être réparti soit en report à la section de fonctionnement, soit en réserves complémentaires à la section d'investissement.

La délibération d'affectation définitive des résultats intervenant après le vote du compte financier unique acte définitivement les résultats de l'année 2025.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

Publié le : 30/04/2026 13:01 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/60880

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 30/04/2026
ID : 030-213001563-20260429-DEL_29_04_26_04-DE

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat année 2025		
Résultat antérieur reporté année 2024		131 149,01
SOLDE FINAL DE FONCTIONNEMENT		464 370,26
INVESTISSEMENT	**DEPENSES**	**RECETTES**
Résultat année 2025		766 605,31
Résultat 2024	-595 123,35	
SOLDE FINAL D'INVESTISSEMENT		171 481,96
RAR EN INVESTISSEMENT	**DEPENSES**	**RECETTES**
Solde des RAR		47 959,59
EXCEDENT DE FINANCEMENT		219 441,55

3. Incidence financière

Suite à l'approbation du compte financier unique 2025 de la Commune effectuée en début de séance, il est proposé à l'assemblée réunie d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement de l'année 2025 : excédent _____ 464 370,26 €

Il ressort d'affecter :

- en recette de la section d'investissement_____ 392 370,26 €
- en recette de la section de fonctionnement _____ 72 000,00 €

4. Décisions

Après avis de la commission, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 22 voix "pour" et 7 abstentions (Mme BOISSIERE DE CILLIA, M. MICHEL, M. GUILLEMIN [pouvoir à M. MICHEL], Mme REMOND, Mme COMMOY [pouvoir à Mme REMOND], M. PONGE et Mme SAN ISIDORO [Mme BOISSIERE DE CILLIA]) :

Article 1 : **affecte** en recette de la section d'investissement le montant de 392 370,26 € (compte 1068) et le montant de 171 481,96 € (compte 001) correspondant au résultat cumulé d'investissement de l'exercice 2025 et d'affecter le montant de 72 000 € en recette de la section de fonctionnement (compte 002).

Article 2 : **autorise** Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités liées à l'application de cette décision.

5. Annexe

Détails des restes à réaliser en dépenses et recettes.

Pour extrait certifié conforme

Yohan MESSABIER
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS
Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délai et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Maire de MARGUERITTES

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Publié le : 30/04/2026 13:01 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/60880

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 30/04/2026
ID : 030-213001563-20260429-DEL_29_04_26_04-DE

VILLE DE MARGUERITTES

RAR DEPENSES 2025

ADELE SFI	M 2021 643 Révision PLU	7 344.00 €
ADELE SFI	M 2021 643 Révision PLU (avenant 1)	15 630.00 €
L'agence MTDA	Révision PLU (partie environnementale)	1 185.00 €
GEOSOFT AMJ	M 2021 643 Révision PLU (avenant 1)	4 200.00 €
Chivas	Relevén Topo échange parc Magne/remise	1 512.00 €
Chamard-Fraudet	M 2024 662 MO rénovation énergétique De Marcieu	3 932.09 €
MF Eco-Concept	M 2024 662 MO rénovation énergétique De Marcieu	4 122.43 €
SERIAL Acoustique	M 2024 662 MO rénovation énergétique De Marcieu	5 131.79 €
BET INSE	M 2024 662 MO rénovation énergétique De Marcieu	1 330.55 €
Qualiconsult	CT rénovation thermique PDM	612.00 €
SEIRI	C2023.11 MO AVP avenue de la République	3 715.94 €
SEIRI	C2023.11 MO Extensions cimetiere	3 840.00 €
Agate SPL	Convention assistance MO Extension CPE	4 554.00 €
NAS architecture	Convention assistance MO Extension CPE	900.00 €
Agate SPL	Rémunération convention de mandat Réhabilitation et sécurisation Mairie	14 550.00 €
Agate SPL	Rémunération convention de mandat demarche amé.sportif Praden	10 107.36 €
Journal officiel	Attribution AMO centre ALSH Praden	108.00 €
CMO Paysage	C2024.10.MO désimperméabilisation De Marcieu	840.95 €
Aciero métallerie	Modélisation et conception de plan (porte de la chapelle)	1 788.00 €
2031 - FRAIS D ETUDES		**85 404.11 €**
Journal officiel	Annonce marché BdC voirie	229.49 €
2033 - FRAIS D INSERTION		**229.49 €**
SMEG	Travaux réseaux sec Télécom avenue de la république	14 000.00 €
SMEG	Travaux réseaux sec Electricité avenue de la république	28 000.00 €
204215332 - Subvention personne droit privée		**42 000.00 €**
Gym.Volontaire	Subvention investissement	800.00 €
20421 - Subvention personne droit privée		**800.00 €**
ESR	Pose barriere rue G.Appollinaire	712.80 €
Pépiniere Talliani	Végétalisation A.de la République	338.80 €
2128 - AUTRES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT		**1 051.60 €**

MAIRIE DE MARGUERITTES
14 Rue Gustave de Chanaleilles
30320 Marguerittes

Tél. : 04 49 29 59 59
accueil@marguerittes.fr
www.marguerittes.fr

Publié le : 30/04/2026 13:01 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/60880

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 30/04/2026
ID : 030-213001563-20260429-DEL_29_04_26_04-DE

Court Terrassement	M 2025 670-1 Désimperméabilisation De Marcieu	4 507.85 €
IDEVERDE	M 2025 670-2 Désimperméabilisation De Marcieu	6 652.80 €
Loximat	Désamiante +démolition maison bleue	1 600.80 €
AJS	Travaux chaudiere Maternelle De Marcieu	667.75 €
Bedos	Réaménagement accueil Mairie (cintre sur porte d'entrée)	2 226.00 €
Agate SPL	Réhabilitation et sécurisation Mairie	48 606.64 €
Decoration peinture	M 2025 668-4 Trx rénovation énergétique De Marcieu	82 123.29 €
Facades Chaaran	M 2025 668-2 Trx rénovation énergétique De Marcieu	24 705.37 €
Societe d'Activi	M 2025 668-3 Trx rénovation énergétique De Marcieu	74 613.48 €
Monnier SARL	M 2025 668-5 Trx rénovation énergétique De Marcieu	6 700.12 €
Monnier SARL	M 2025 668-6 Trx rénovation énergétique De Marcieu	6 698.40 €
Souchon construction	M 2025 668-1 Trx rénovation énergétique De Marcieu	5 072.14 €
Sud est étanchéité	M 2025 668-7 Trx rénovation énergétique De Marcieu	9 658.08 €
21351 - INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS		**273 832.72 €**
ESR	Cones de signalisation + panneaux	1 062.00 €
2152 - Installation de voiries		**1 062.00 €**
ORDISYS	Ecran numérique interactif	1 665.49 €
21831 - Materiel informatique scolaire		**1 665.49 €**
Brasseur d'air	Brasseurs d'air Ecole peyrouse	5 515.21 €
CVS	Reliquat CD 11/25 médiathèque	40.88 €
Librairie l'eau vive	Reliquat livres jeunesse 11/25 médiathèque	14.91 €
INEO	Camera Avenue de Paris charles de Gaulle	4 795.45 €
2188- AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**10 366.45 €**
LAUTIER MOUS	M 2024 664-1 BdeC 8 Travaux et interventions diverses rues	14 100.08 €
ESR	M 2024 664-1 BdeC 9 Creation de stationnement Genestet	14 404.50 €
ESR	M 2024 664-1 BdeC 12 Aménagement Avenue de la République	28 247.49 €
LAUTIER MOUS	M 2024 664-1 BdeC 12 Aménagement Avenue de la République	178 031.07 €
LAUTIER MOUS	M 2024 664-1 BdeC 14 Refection rue de la Méditerranée	7 253.71 €
SMEG	Travaux réseaux sec EP avenue de la république	13 000.00 €
2315- IMMOBILISATION EN COURS - INSTALLATIONS		**255 036.85 €**
TOTAL DES RESTES A REALISER EN DEPENSES		**671 448.71 €**

Marguerittes le 31 décembre 2025

MAIRIE DE MARGUERITTES (Gard)

Remi Nicolas
Maire de Marguerittes

Publié le : 30/04/2026 13:01 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/60880

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 30/04/2026
ID : 030-213001563-20260429-DEL_29_04_26_04-DE

VILLE DE MARGUERITTES

RAR RECETTES 2025

PREFECTURE DU GARD	Fonds Rénovation énergétique De Marcieu	195 003.60 €
PREFECTURE DU GARD	DETR Avenue de la République	24 500.00 €
Agence de l'eau	Végétalisation cours d'école Groupe De Marcieu	57 244.00 €
PREFECTURE DU GARD	FIPD Sécurisation des écoles	3 500.00 €
1321 - SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT ETAT ET ETAB. NAT		**280 247.60 €**
Conseil Regional	Etudes aménagement plaine sportive Praden	6 484.00 €
Conseil Regional	Rénovation énergétique groupe scolaire Peyrouse	30 000.00 €
1322 - SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT REGION		**36 484.00 €**
Conseil Departemental	Renovation énergétique De Marcieu	97 156.15 €
Conseil Departemental	Végétalisation cours d'école Groupe De Marcieu	68 692.20 €
1323- SUBVENTION D INVESTISSEMENT DEPARTEMENT		**165 848.35 €**
NIMES METROPOLE	fds de concours Vidéoprotection	2 312.50 €
NIMES METROPOLE	Fds de concours rénovation énergétique De Marcieu	61 369.05 €
NIMES METROPOLE	Fds concours aménagement et sécurisation Avenue de la République	58 226.80 €
13251- SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT NIMES METROPOLE		**121 908.35 €**
CAF	Végétalisation cours d'école Groupe De Marcieu	114 920.00 €
1326 - SUBVENTION D INVESTISSEMENT AUTRES EPL		**114 920.00 €**
TOTAL DES RESTES A REALISER EN RECETTES		**719 408.30 €**

Marguerittes le 31 décembre 2025

MAIRIE DE MARGUERITTES (Gard)

Rémi Nicolas
Maire de Marguerittes

MAIRIE DE MARGUERITTES
14 Rue Gustave de Chanaleilles
30320 Marguerittes

Tél. : 04 49 29 59 59
accueil@marguerittes.fr
www.marguerittes.fr

Publié le : 30/04/2026 13:01 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/60880